APPT asbl
11C, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

www.stopcorrupt.lu
info@stopcorrupt.lu

REVUE DE PRESSE

#4

Préparée par StopCorrupt

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par StopCorrupt. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de StopCorrupt, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par StopCorrupt. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau par e-mail info@stopcorrupt.lu.

Paperjam.lu

http://paperjam.lu/news/les-rulings-dengie-au-luxembourg-sont-illegaux

Pour la Commission européenne

Les rulings d'Engie au Luxembourg sont «illégaux»

20 Juin 2018 13:05 Par Thierry Raizer

La Commission européenne estime au terme d'une enquête menée sur les montages d'Engie au Luxembourg que les accords passés avec l'administration fiscale sont «illégaux.» Le gouvernement qui est sommé de récupérer 120 millions d'euros se défend.

La Commission européenne poursuit son combat politique contre les pratiques fiscales qu'elle juge abusives et les aides d'État présumées. Après avoir ouvert une enquête approfondie en septembre 2016[1] à l'égard du groupe énergétique français Engie et ses structures luxembourgeoises, la Commission européenne a rendu son verdict ce mercredi.

La commissaire européenne chargée de la politique de concurrence, Margrethe Vestager, s'est exprimée dans un dossier qui avait déjà fuité durant les derniers jours, laissant apparaître une demande de récupération de 120 millions d'euros d'impôts non payés formulée à l'égard de l'État luxembourgeois.

«Le Luxembourg a accordé des avantages fiscaux illégaux à Engie, a déclaré Margrethe Vestager. Ces décisions fiscales anticipatives ont avalisé deux structures de financement complexes, mises en place par Engie, qui traitent une même opération de manière incohérente, à savoir à la fois comme une dette et comme une prise de participation. La charge fiscale de l'entreprise s'en est trouvée artificiellement réduite. En conséquence, Engie a payé un taux d'imposition effectif sur les sociétés de 0,3% sur certains bénéfices au Luxembourg pendant une dizaine d'années. Ce traitement fiscal sélectif est illégal.»

Deux structures de financement intragroupe étaient au cœur de l'enquête de la Commission: Engie LNG Supply et Engie Treasury Management. Les deux rulings «ont artificiellement réduit la charge fiscale d'Engie au Luxembourg pendant une dizaine d'années, sans la moindre justification valable», estime la Commission.

Le gouvernement se défend

Dans une réaction publiée en fin de matinée, le gouvernement luxembourgeois par l'intermédiaire du ministère des Finances «convient que de telles situations, alors même qu'elles sont conformes à la lettre de la loi, ne correspondent plus à l'esprit actuel du cadre fiscal national et international.»

Le gouvernement souligne «qu'il a collaboré pleinement avec la Commission tout au long de son enquête et qu'il partage l'objectif de la Commission de lutter contre l'évasion fiscale. Le Luxembourg adhère pleinement au projet Beps de l'OCDE et a activement soutenu l'adoption des directives Atad au niveau de l'Union européenne, dans l'esprit du "level playing field". Le 15 juin 2018, le gouvernement a adopté un projet de loi transposant la directive Atad en droit luxembourgeois et modifiant des dispositions de la législation fiscale, avec l'objectif d'empêcher à l'avenir des situations telles que soulevées par la Commission.»

Engie, Amazon et Fiat

Selon les règles en vigueur, l'État luxembourgeois devra récupérer le montant en question.

Le communiqué du gouvernement souligne que les accords passés avec Engie étaient compatibles avec les règles à l'époque et qu'il n'est dès lors pas possible de parler d'aide d'État. Et d'ajouter que «le Luxembourg analysera la décision avec la diligence requise et réserve tous ses droits».

Une porte ouverte vers un appel de la décision, comme cela avait été le cas lorsque la Commission avait déclaré illégaux les rulings de Fiat[2] au Luxembourg ainsi que ceux d'Amazon[3], contraignant dans ce cas la récupération de 250 millions d'euros[4].

---

[1] http://paperjam.lu/news/enquete-approfondie-contre-engie-au-luxembourg
[2] http://paperjam.lu/news/luxembourg-fait-appel-dans-laffaire-fiat
[3] http://paperjam.lu/news/le-luxembourg-fait-appel-dans-le-dossier-amazon
[4] http://paperjam.lu/news/bruxelles-reclame-250-millions-a-amazon

Paperjam.lu

http://paperjam.lu/news/la-lutte-contre-levasion-fiscale-a-la-chambre

22 Juin 2018 15:20 Par Jean-Michel Lalieu

Directive Atad

La lutte contre l'évasion fiscale à la Chambre

Le projet de loi visant à transposer la directive européenne Atad contre l'évasion fiscale a été déposé à la Chambre des députés cette semaine. Le Luxembourg n'a pas choisi la ligne dure, mais respecte la philosophie qui se dégage au niveau international.

Après un vote en conseil de gouvernement la semaine dernière, le projet de loi visant la transposition dans la législation luxembourgeoise de la directive européenne anti-évasion fiscale Atad (Anti-Tax Avoidance Directive) a été déposé à la Chambre des députés cette semaine.

Selon les exigences de la Commission européenne, les États doivent l'appliquer au 1er janvier 2019. Entre-temps, une directive Atad 2 est déjà dans le circuit pour corriger la première version. Ce second texte sera applicable en droit national un an plus tard, en janvier 2020.

«Globalement, le Luxembourg a pris les devants et a déjà prévu dans sa loi les dispositions de la seconde directive», pointe Keith O'Donnell, managing partner d'Atoz Tax Advisers. Un choix qui pourrait d'ailleurs susciter le débat: «Faut-il vraiment mettre en place des mesures restrictives avec un an d'avance?»

De Beps à Atad

Mais revenons à la base. La directive Atad est avant tout la traduction en droit européen du projet Beps (Base Erosion and Profit Shifting), mis en œuvre par l'OCDE à la demande du G20. Beps a proposé un ensemble de règles désormais admises au niveau international pour en finir avec les stratégies d'optimisation fiscale des multinationales.

Atad reprend ses grands principes (limitation de la déduction des intérêts, imposition à la sortie, introduction d'une clause anti-abus générale et adoption de règles spécifiques aux sociétés étrangères contrôlées), tout en prévoyant certaines options que les États membres sont libres d'adopter.

«Dans l'ensemble, le Luxembourg a choisi les options les plus favorables pour le contribuable. Il aurait pu prendre une ligne plus dure, mais s'est bien gardé de le faire, ce qui semble logique», note Keith O'Donnell.

> ***"Le Luxembourg a choisi les options les plus favorables pour le contribuable."***
>
> Keith O'Donnell, managing partner d'Atoz

Au niveau de la déductibilité des intérêts, par exemple, la directive prévoit une limite maximale de 3 millions d'euros. Le projet de loi prévoit cette limite maximale, mais a aussi fait le choix de l'appliquer à chaque entité et non pas au niveau du groupe, ce qui offre un périmètre nettement plus avantageux.

«Mais dans l'ensemble, la philosophie du projet de loi a été de ne pas trop s'écarter des lignes majeures de la directive. Il a choisi les options favorables, mais ne prétend pas en faire plus ni moins», précise l'expert en fiscalité.

La Commission européenne surveille d'ailleurs de très près le processus de transposition par les États, et celui qui tenterait de trop s'en écarter se fera rappeler à l'ordre. En plus, l'actuel gouvernement, pour en finir avec le passé, a voulu se montrer bon élève et a soutenu le projet Beps depuis le début.

«Il est clair que ça a joué au niveau de la transposition. Il fallait se montrer cohérent avec le discours, même si le Luxembourg veut rester attractif pour les entreprises», commente monsieur O'Donnell.

Des départs à envisager

Au niveau de l'impact que la directive aura sur les entreprises installées au Grand-Duché, il estime que certaines sociétés qui bénéficiaient jusqu'à présent de certains avantages vont quitter le pays. Ou, en tout cas, déplacer certaines activités. «Il est délicat d'en estimer l'ampleur. Je ne vois pas une vague de départs massive, mais sans doute significative quand même.»

Mais pour Keith O'Donnell, le véritable enjeu, une fois la directive transposée et donc la base taxable harmonisée avec les autres pays de l'UE, sera de rester compétitif au niveau fiscal. «La question est donc désormais de voir ce que le Luxembourg va prendre comme mesures au niveau du taux d'imposition pour rester concurrentiel. Ce sera un enjeu pour le prochain gouvernement.»

Luxtimes.lu

https://luxtimes.lu/luxembourg/34250-luxembourg-s-corruption-risk-strategy-needs-to-be-improved

Heledd Pritchard

27.06.2018

Luxembourg's corruption risk strategy 'needs to be improved'

Report recommends prosecution, jurisdiction privileges enjoyed by ministers be reviewed

The Council of Europe's Group of States against Corruption has criticised[5] Luxembourg's strategy in preventing the risks of corruption within government and in the police sector.

In its latest evaluation report, published on Wednesday, the council stated that while Luxembourg scored highly in international perception on corruption and cases of minor corruption and bribery, there is a need for improvement in a number of areas.

(…).

NB : the rest of article is not available for free but it was the only mention I could find of that important event.

[5] https://www.coe.int/fr/web/greco/-/luxembourg-must-improve-its-strategy-to-prevent-risks-of-corruption-in-government-and-in-the-police-sector

Latribune.fr

https://www.latribune.fr/economie/international/financement-du-terrorisme-nouvelle-mise-en-examen-pour-lafarge-783444.html

Financement du terrorisme : nouvelle mise en examen pour Lafarge

Par César Armant | 28/06/2018, 17:01

Le cimentier Lafarge, accusé d'avoir financé des organisations terroristes en Syrie, a été mis en examen, ce jeudi 28 juin, pour « complicités de crimes contre l'humanité », « financement d'une entreprise terroriste », « mise en danger de la vie d'autrui » et « violation d'un embargo ». L'entreprise du BTP a annoncé qu'elle ferait appel.

« Complicité de crimes contre l'humanité », « financement d'une entreprise terroriste », *« mise en danger de la vie d'autrui »* et *« violation d'un embargo »*. Conformément aux réquisitions du parquet de Paris, Lafarge, accusé d'avoir financé des organisations terroristes afin d'exploiter la cimenterie de Jalabiya en Syrie entre 2011 et 2015, a triplement été mis en examen ce jeudi 28 juin 2018, a appris l'AFP d'une source judiciaire.

Après huit mises en examen ces derniers mois, dont celle de l'ancien Pdg de 2007 à 2015, le cimentier, soupçonné d'avoir versé près de 13 millions d'euros pour favoriser les achats de matières premières ainsi que la libre circulation de ses salariés et de ses marchandises, a annoncé qu'il ferait appel, considérant que *« les infractions reprochées ne reflètent pas équitablement les responsabilités de Lafarge »*.

Le groupe LafargeHolcim dit, lui aussi, *« prendre acte »* des infractions reprochées *« à la suite des actes individuels répréhensibles »* survenus dans le cadre de ces opérations. La maison-mère *« reconnaît »* que le système de supervision ne lui a pas permis « *d'identifier les manquements survenus à la suite d'une violation sans précédent des règlements et des règles de conformité internes par quelques personne »*.

À cet égard, Beat Hess, le président du conseil d'administration, a déclaré : « *Nous regrettons profondément ce qui s'est passé dans notre filiale syrienne et, dès que nous en avons été informés, nous avons immédiatement pris des mesures fermes. Aucune des personnes mises en examen n'est aujourd'hui dans l'entreprise.* »

Une caution de 30 millions d'euros

Et d'ajouter à propos de la fusion de Lafarge et d'Holcim en 2015, au lendemain des faits qui leur sont reprochés : *« Avant la fusion, le Groupe Lafarge disposait d'un programme de conformité complet qui n'a pas été respecté. Nous avons encore renforcé le programme et la culture de conformité depuis la fusion, afin d'éviter que des erreurs similaires ne se reproduisent. »*

Persuadé que le groupe LafargeHolcim *« surmontera ces actes individuels répréhensibles grâce à l'engagement de [ses] collaborateurs »*, son président Beat Hess rappelle que dès 2016, son conseil d'administration a fait diligenter une enquête menée par des cabinets externes, aboutissant à un rapport de 260.000 documents remis aux autorités françaises.

Ses conclusions rendues publiques en avril 2017 ont ainsi révélé que la société locale, Lafarge Cement Syria, a remis *« des fonds à des tiers afin de trouver des arrangements avec un certain nombre de groupes armés, dont certains visés par des sanctions »*. Lafarge réitère également ses *« regrets »*, disant *« condamner avec la plus grande fermeté »* ce qui s'est passé, avant d'affirmer vouloir *« pleinement coopérer avec la justice »*. Le cimentier reste cependant soumis à un contrôle judiciaire comportant une caution fixée de 30 millions d'euros.

Si l'action a chuté à 41,44 euros après l'annonce de ces mises en examen, la valeur du titre se reprenait ne perdant que 1%, à 41,65 euros, par rapport à son cours de la veille.

(avec agences)

Lindependant.fr

https://www.lindependant.fr/2018/06/29/lancien-president-du-fc-barcelone-sandro-rosell-sera-juge-pour-blanchiment,4640933.php

Mis à jour le 29/06/2018 13:51

Justice

L'ancien président du FC Barcelone Sandro Rosell sera jugé pour blanchiment

L'ancien président du FC Barcelone, Sandro Rosell, va être jugé pour blanchiment dans une affaire de vente de droits télévisés de matchs de l'équipe du Brésil, a annoncé ce vendredi la justice espagnole.

"Les accusés faisaient partie d'une organisation criminelle à travers laquelle ils se sont appropriés des fonds de la Fédération brésilienne de football relatifs aux droits de retransmission des matchs de sa sélection et des sommes provenant du contrat de sponsoring de Nike avec la sélection brésilienne", a indiqué le tribunal dans son communiqué.

L'épouse de Rosell, un avocat andorran et trois autres personnes sont également renvoyés devant la justice dans cette affaire.

Selon le tribunal, près de 15 millions d'euros provenant de commissions illicites liées à la vente de ces droits télévisés sont arrivés sur des comptes en Espagne et en Andorre de Rosell, en détention provisoire depuis mai 2017, et de son épouse.

Cinq millions d'euros, liés au contrat avec Nike, multinationale pour laquelle Rosell avait auparavant travaillé au Brésil, ont par ailleurs été versés sur un compte andorran lié à l'ancien président du Barça.

Les deux contrats avaient été signés par la fédération brésilienne à l'époque où elle était dirigée par Ricardo Teixeira, qui avait démissionné de son poste en 2012, cerné par les affaires de corruption.

https://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/blanchiment-terrorisme-credit-mutuel-ecope-d-un-blame-et-d-un-million-d-euros-d-amende-784345.html

Blanchiment, terrorisme : Crédit Mutuel écope d'un blâme et d'un million d'euros d'amende

Par Delphine Cuny | 06/07/2018, 13:35 |

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a sanctionné le groupe bancaire CM11 pour manquements aux obligations de vérification des clients.

Les banques sont soumises à des obligations strictes en matière de vérification de l'identité des clients, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCBFT dans le jargon), de déclaration de soupçon auprès de Tracfin en cas de transactions suspectes. Mais parfois les procédures ne sont pas totalement suivies à la lettre. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), adossée à la Banque de France, vient de rendre publique ce vendredi 6 juillet une sanction prononcée contre le Crédit Mutuel CM11[6] (le plus puissant groupe régional de la banque mutualiste) pour des insuffisances en matière.

"Il est prononcé à l'encontre de la Caisse fédérale de Crédit Mutuel un blâme et une sanction pécuniaire d'un million d'euros", indique la décision rendue le 3 juillet.

Une procédure disciplinaire avait été ouverte à la suite d'un contrôle réalisé entre février et mai 2016 dans les caisses locales du Crédit Mutuel Méditerranéen, un des affiliés du CM11, sur des opérations de 2014-2015. L'ACPR a conclu que le groupe CM11 "*ne respectait pas parfaitement ses obligations de vérification de l'identité de ses clients*", sans pour autant tirer de conclusions générales sur la qualité du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme au sein du Crédit Mutuel.

Signalements trop tardifs

Ainsi, il est arrivé que des opérations soient exécutées ou que des clients se voient accorder des moyens de paiement sans que le processus de vérification de l'identité de ces derniers ne soit achevé. L'établissement ne se trouvait ainsi "*pas en situation de détecter ceux qui faisaient, le cas échéant, l'objet d'une mesure de gel des avoirs*."

L'ACPR a toutefois souligné que "*le nombre de dossiers dans lesquelles la vérification de l'identité a été conduite de manière non satisfaisante est faible au regard du nombre de comptes ouverts pendant la période examinée*", ce qui explique le montant de la sanction assez légère. L'an dernier, BNP Paribas a écopé d'une amende de 10 millions d'euros, Société Générale de 5 millions et Crédit Agricole Atlantique Vendée de 2 millions.

Le rapport détaille plusieurs exemples de signalements trop tardifs, celui d'un client injoignable dont le père est venu avertir qu'il avait l'intention "*d'aller combattre en Syrie*", de versements et virements d'un montant atypique qui ne seront déclarés que 117 jours après la première détection d'opérations suspectes, ou d'une transmission 252 jours après une réquisition judiciaire.

Le groupe Crédit Mutuel a déclaré "*prendre acte*" de cette décision, en insistant sur les "*mesures correctives et de renforcement de moyens*" prises par la suite et dont la commission des sanctions de l'ACPR a pris compte dans sa décision.

---

[6] https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/07/06/180705_decision_cfcm_publiee.pdf

Huffingtonpost.fr
https://www.huffingtonpost.fr/2018/07/10/lobbying-les-eurodeputes-francais-champions-des-revenus-annexes_a_23478499/

POLITIQUE
10/07/2018 12:24 CEST | **Actualisé** 11/07/2018 11:19 CEST Par ALexandre Boudet

Lobbying : les eurodéputés français champions des revenus "annexes"

Transparency International a publié ce mardi une enquête qui s'intéresse à cet argent amassé par les parlementaires en plus de leurs indemnités.

POLITIQUE - Onze sur trente. Les Français sont en nombre dans le classement des membres du Parlement européen[7] qui ont les plus gros revenus annexes. Environ la moitié des 74 élus français à Bruxelles (51%) sont concernés. Seuls les Belges (62%), les Autrichiens (56%) et les Danois (54%) le sont davantage. La moyenne européenne est à 31%.

Transparency International a publié ce mardi une enquête[8] qui s'intéresse à cet argent amassé par les parlementaires en plus de leurs confortables indemnités.

Chaque mois, ils touchent déjà 8500 euros mais certains doublent ou triplent cette somme. Sur la période 2014-2018, c'est un peu plus de 5,4 millions d'euros (le plus fort total du Parlement européen) que les 38 eurodéputés français ont touché en plus, soit une moyenne de 120.000 euros pour ces parlementaires.

Individuellement, c'est Renaud Muselier qui est tout en haut du classement. L'élu marseillais, président de la région Paca, a gagné plus de 800.000 euros d'euros tirés de ses activités dans le milieu médical. Médecin de formation, il est aujourd'hui à la tête de deux cliniques dans sa région. La médecine est également ce qui a permis à son collègue LR Philippe Juvin (chef des urgences de l'hôpital Georges Pompidou) d'amasser au moins 170.000 euros sur la période.

Le problème des avocats et lobbyistes

Au-delà de la possibilité de cumuler ces différentes fonctions et de faire correctement son travail de député européen (Renaud Muselier en cumule 15), Transparency International s'inquiète du cumul avec des activités de lobbying qui peuvent plus directement impacter le travail des élus. "Ces situations sont une source potentielle de conflits d'intérêts, a fortiori lorsqu'il s'agit d'activités de conseil ou d'avocat-conseil", indique ainsi l'ONG.

Parmi les Français qui sont concernés figure au premier chef Rachida Dati. Entre 2014 et 2018, l'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy a déclaré 768.000 euros tirés de son cabinet d'avocat sans que l'on sache qui la rémunère. Pointée du doigt pour ses liens avec GDF-Suez[9] et poursuivie dans les allées du Parlement[10] par Elise Lucet pour l'émission Cash Investigation, la maire du VIIe arrondissement avait nié.

Mais les membres du groupe ENF fondé par Marine Le Pen et Matteo Salvini ne sont pas en reste. Jean-Luc Schaffhauser et Bernard Monot sont notamment pointés du doigt. Le premier pour des revenus dépassant 440.000 euros (tirés d'une société basée à Dubaï) et le second pour un total de 240.000 euros comme cadre-économiste-financier.

Considérant que les contrôles du Parlement européen sont insuffisants, Transparency International fait quatre propositions:

- Interdiction pour les eurodéputés d'activités de lobbying en marge d'un mandat et instauration d'une période de carence pour les sortants.
- Obligation de transmettre plus de détails sur la nature des activités conservées.
- Amélioration du contrôle effectué par le parlement Européen
- Mise en place d'une autorité indépendante pour sanctionner les abus.

---

[7] https://www.huffingtonpost.fr/news/parlement-europeen/
[8] https://transparency-france.org/actu/9126/
[9] https://www.huffingtonpost.fr/2013/12/12/dati-conflit-interet-honoraires-avocat-bruxelles_n_4430809.html
[10] https://www.huffingtonpost.fr/2015/09/08/cash-investigation-rachida-dati-elise-lucet_n_8101470.html

Rtl.lu

http://www.rtl.lu/letzebuerg/1207705.html

"Fiat"- an "Engie"-Steier-Rulinge ware legal, Lëtzebuerg hält sech un d'Reegelen

Net nëmme "Fiat" an "Engie", mee och den EU-Solidaritéitsbudget an de Brexit waren en Dënschdeg Sujeten an der Finanz- a Budgetskommissioun.

Vum Pierre Jans (Radio), David Winter (RTL.lu)

© Archiv RTL Télé Lëtzebuerg

D'Steier-Rulingen an den Affäre Fiat a méi rezent "Engie". Déi däitsch-franséischer Propose fir en europäesche Solidaritéitsbudget. An déi nei Entwécklungen a Saache Brexit. Mat dëse Sujete war de Finanzminister Pierre Gramegna de Moien an der zoustänneger Chamberkommissioun. D'CSV hat dës Entrevue gefuerdert. An d'Deputéiert vun der Oppositiounspartei ware mam Pierre Gramegna sengen Explikatiounen zefridden.

Am Joer 2015 hat d'EU-Kommissioun dem Grand-Duché reprochéiert dem Automobilkonzern Fiat illegal steierlech Avantagë vun 20 bis 30 Milliounen Euro erméiglecht ze hunn. Lëtzebuerg misst dës Suen zeréckfroen, hat d'Kommissioun gemengt. De Grand-Duché hat géint dës Decisioun geklot. De Finanzminister Pierre Gramegna betount, dass Lëtzebuerg well beweisen, dass dës Rulinge legal waren an dass Lëtzebuerg sech u Reegelen hält. Weider well een als Regierung kloerstellen, dass duerch déi Prozedur, déi d'Kommissioun versicht ze maachen, sech well a nationaalt Steierrecht amëschen, dat bei den direkte Steieren. Eppes dat dem Pierre Gramegna no nach ni de Fall gewiescht wier.
Anere Ruling, ma déi selwecht Problematik.. de Fall "Engie", dee virun e puer Wochen opkomm war. Och hei fuerdert d'EU-Kommissioun Lëtzebuerg op, dem franséische Fournisseur vu Stroum 120 Milliounen Euro zeréckzefroen. Dee Montant deen duerch steierlech Virdeeler soll zustane komm sinn. Dee Ruling géif existéieren, mä e wär net méi zäitgeméiss a moralesch kaum méi ze vertrieden, gëtt de Pierre Gramegna zou. D'Gesetz soll geännert ginn. 2008, wéi dee Rulling deemools fir den Energiekonzern "Engie" (deemools nach "Gaz de France"), gemaach gouf, war dat Ganzt och absolut legal, ënnersträicht de Finanzminister.
Déi 120 Millioune ginn zwar elo zeréckgefuerdert an op engem separate Konto geparkt. Ma och an dëser Causa wéilt Lëtzebuerg sech juristesch verdeedegen, seet de Finanzminister. De CSV-Deputéierte Laurent Mosar gëtt him Recht. Hei géif et jo ëm de Prinzip vun onberechtegte Staatshëllefe goen. An hei stellt sech jo dann d'Fro, op an deenen 2 Fäll esou eppes accordéiert gouf oder net. Dass Lëtzebuerg op deen dote Wee gaange wier, ass dem Laurent Mosar no richteg.

Den Diskussiounen iwwert ee méigleche gemeinsam Budget an der Eurozon géif Lëtzebuerg sech net verschléissen, betount de Finanzminister Pierre Gramegna. Och an deem Punkt leie Regierung an CSV op enger Linn.

https://www.usnews.com/news/world/articles/2018-07-09/eurosceptics-top-list-of-eu-lawmakers-with-lucrative-moonlighting-jobs

Eurosceptics Top List of EU Lawmakers With Lucrative 'Moonlighting' Jobs

July 9, 2018, at 10:13 p.m. by Francesco Guarascio

BRUSSELS (Reuters) - Eurosceptic lawmakers in the European Parliament pull in the highest earnings from private activities and second jobs making many of them the highest-paid EU legislators, a report by watchdog Transparency International said on Tuesday.

One of them is UKIP's Nigel Farage, a leading Brexit campaigner to take Britain out of the EU who drew private earnings of 30,000 euros ($35,200) a month last year from broadcasting, according to the civil rights group's report that was based on public disclosures.

Nearly one third of the European Parliament's 751 members declare income from private activities that top up their monthly 8,400-euro net salary and 4,000-euro allowances, Transparency International said.

But the share of EU lawmakers with a second job was higher among eurosceptics, with more than half of the 35 members of the far-right Europe of Nations and Freedom Group (ENF) declaring incomes from non-parliamentary activities.

Lawmakers from the ENF grouping, which is dominated by France's 'Rassemblement National' of Marine Le Pen, are also on average the best paid for second jobs, with over 100,000 euros of minimum additional earnings each, the report said.

Legislators of the Europe of Freedom and Direct Democracy(EFDD) grouping, of which UKIP is a member, come third in the ranking of "moonlighting" MEPs compiled by Transparency International, after lawmakers of the center-right European People's Party, the largest group in the current legislature which began in 2014 and ends next year.

The incumbent MEP earning the most from non-parliamentary activities is the Italian center-left legislator Renato Soru, who is the founder of internet service company Tiscali, one of the largest in Italy.

Since the beginning of his mandate, he has put aside 1.5 million euros from his telecoms business on top of his parliament's earnings, the report said, confirming the large revenues he made before he became a MEP.

MOONLIGHT STARS

While some MEPs were rich before their election, others got much wealthier during their mandate.

Topping the list of those who most increased their private earnings is Lithuanian center-right legislator Antanas Guoga who has expanded his declared sidelines revenues from zero in 2014 to nearly 250,000 euros a month this year, data in the report showed.

He told Reuters he could have mistakenly declared the same earnings twice and that his private income may be lower. He also argued that since he had been elected his private income, which mostly come from investments in digital start-ups, had gone down.

MEPs were required to submit in 2014 a declaration with all their income in the three years preceding their election. Guoga declared no income in his 2014 form, according to the report.

Farage's private earnings of 30,000 euros a month last year contrasted with the much more modest 1,000-euro monthly income he enjoyed at the beginning of his mandate.

A spokesman for the Brexiteer's group in the EU Parliament said Farage's income declaration was publicly available: "Everybody is welcome to look at it."

Le Pen's party member, Jean-Luc Schaffhauser, is third in the list of MEPs with the largest increase of personal sidelines with a nine-fold private pay rise from the beginning of his mandate until his last declaration last year when he disclosed earnings of over 20,000 euros a month for consulting activities, data in the report showed.

His revenues came "from a consultancy called 'MWD Dubai' for which no information on clients or fields of activity was available online," Transparency International said. Schaffhauser did not reply to Reuters' requests for comment.

(Reporting by Francesco Guarascio; Editing by Richard Balmforth)

Copyright 2018 Thomson Reuters.

RTL.lu

http://www.rtl.lu/letzebuerg/1208763.html

Plaz 29 am ONG-RapportViviane Reding: "Ech halen net vill vun Transparency International"

"Ech halen net vill vun "Transparency International", sou reagéiert d'Viviane Reding en Donneschdeg am RTL-Interview op de rezente Rapport vun der ONG.
vum Claudia Kollwelter (Radio) SaS (RTL.lu)

© RTL Archivbild

Am **ONG-Rapport**[11] gouf public gemaach wéi vill EU-Parlamentaier niewelaanscht verdéngen an den Numm Viviane Reding war zimlech vir an der Lëscht ze fannen. Tëscht ronn 100 an 500.000 Euro soll si an hirem aktuelle Mandat verdéngt hunn. Si steet op der Plaz 29 am Ranking.

Aus dem Rapport geet ervir, datt d'Viviane Reding ënnert anerem am Conseil vun der Bertelsmann Stëftung sëtzt. D'Stëftung ass am EU-Lobby-Regëster, wat zu Interessekonflikter féiere kéint betount den Daniel Freund vun Transparency International.

Et wier der ONG awer och kloer, datt just wann ee vun enger Organisatioun bezuelt gëtt, déi am Lobby-Regëster steet, een net forcément selwer do Lobbying bedreift, och wann de Risk awer grouss wier. Fir d'CSV-Politikerin sinn dëst falsch Informatiounen. Si wier zanter 4 Joer dran an zanter 4 Joer géif et Kritike ginn, well Bertelsmann fir lénksgeriichte Leit e rout Duch ass.

Fest steet, datt d'Stëftung Bertelsmann am EU-Transparenzregëster, also dem Lobby-Regëster steet: **www.europa.eu/transparencyregister**[12]**.**

Fir d'Viviane Reding ass net ze verstoen, wéi d'ONG zu de Conclusiounen aus hirem Rapport kënnt. D'Politikerin schwätzt an deem Kontext "Trumpismus". Et wier just fir opzefalen an hei géifen einfach Saachen verdréint ginn.

Transparency International schwätzt vu schwéieren Uschëllegunge vu Säite vun der EU-Parlamentarierin. Den Daniel Freund betount, datt et hinnen net drëm goe géing, iergendee perséinlech blouss ze stellen, mä si als ONG dofir suergen wéilten, datt et am Parlament sënnvoll Ethik Reegele géinge ginn an keen Interessekonflikt géif optrieden.

---

[11] https://transparency.eu/mep-income/
[12] http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=13571025706-27

http://www.rtl.lu/letzebuerg/1211853.html

Dat neit Gesetz iwwert den Informatiounszougang gouf gestëmmt

Eng Administratioun muss en Dokument am Prinzip esou séier wéi méiglech zougänglech maachen, spéitstens no engem Mount.
Vum Ben Frin (Radio), David Winter (RTL.lu)

Op der enger Säit hunn d'Bierger an d'Press d'Recht Dokumenter bei Administratiounen unzefroen, op der anerer Säit mussen awer och d'Administratioune selwer aus eegener Initiative Dokumenter online ëffentlech maachen.

Betraff sinn am Prinzip all administrativ Dokumenter mat enger Rei Ausnamen: Dokumenter déi virum neie Gesetz erstallt goufe, mussen nämlech net veröffentlecht ginn. Fir de Staatsminister Xavier Bëttel ass dat neit Gesetz e Paradigmewiessel.

Eng Administratioun muss en Dokument am Prinzip esou séier wéi méiglech zougänglech maachen, spéitstens no engem Mount. Et gëtt allerdéngs eng ganz Rei vun Ausname vun Dokumenter déi d'Verwaltungen net mussen erausginn, betraff sinn och nëmme Pabeieren déi nom neie Gesetz erstallt goufen.

RTL.lu
http://www.rtl.lu/letzebuerg/1212574.html

Reding, Wolter, Gloden a Roth deklaréieren déi meescht Nieweverdéngschter

Reporter publizéiert um Freideg eng Recherche: 4 Volleksvertrieder verdéngen iwwer 100.000 Euro d'Joer zousätzlech zu hirem Revenu als Deputéierten.

Vum Corinne Folscheid (Radio), sb (RTL.lu)

Et handelt sech heibäi ëm de Roy Reding vun der ADR souwéi déi di dräi CSV-Deputéiert Michel Wolter, Léon Gloden a Gilles Roth.

Zanter Enn 2014 gëllt e Verhalenskodex, deemno d'Parlamentarier hir berufflech Aktivitéiten an all Nieweverdéngschter mussen ëffentlech deklaréieren. Dozou gehéieren och Posten an engem Comité directeur oder an engem Verwaltungsrot.

D'Noriichteplattform "Reporter" weist drop hin, dass en Deputéierten hei am Land e Grondakommes vun aktuell ronn 7.200 Euro de Mount huet. D'Halschent dovu gëtt net besteiert.

D'Fraktiounscheffe vun CSV, DP, LSAP an déi Gréng kréien donieft nach e Supplement, sou dass se de Mount op ronn 11.000 Euro kommen. Net ze vergiessen d'Jetonen an Héicht vu knapp 120 Euro, déi en Deputéierten fir all Sëtzung kritt, wou en do ass respektiv fir Kommissiounssëtzungen.

D'Nieweverdéngschter stame meeschtens aus ënnerschiddlechen Aktivitéiten.

De Roy Reding vun der ADR zum Beispill huet deklaréiert, dass hien iwwer 100.000 Euro d'Joer fir seng Aktivitéiten als Affekot verdéngt. Donieft ass hien an net manner wéi 15 Gesellschafte vertrueden, sief als Aktionär oder Gestionnaire. Och hei kéim hien nach eemol op iwwer 100.000 Euro d'Joer.

Den CSV Deputéierten Léon Gloden verdéngt als Partner vun engem Affekotebüro och all Joer iwwer 100.000 Euro. Dobäi kommen nach eemol knapp 16.000 als Buergermeeschter vu Gréiwemaacher.

Ähnlech héich sinn d'Revenue vum Gilles Roth. Den CSV-Politiker a Buergermeeschter vu Mamer ass och als Affekot aktiv an huet Nieweverdéngschter an Héicht vun op mannst 130.000 Euro deklaréiert.

De Michel Wolter verdéngt all Joer als Buergermeeschter vu Käerjeng ëm déi 25.000 an ass an am ganze 5 Verwaltungsréit vertrueden, sou nach d'Noriichteplattform Reporter. Säi Joresakommes gëtt nieft sengem Verdéngscht als Deputéierten op knapp 150.000 Euro geschat.

D'Recherche huet nach erginn, dass eng Partie Deputéiert de Verhalenskodex net ganz seriö huelen a verschidde Parlamentarier aktuell Aktivitéiten net deklaréiert hunn.

Sou hätten zum Beispill di zwee CSV-Deputéiert Laurent Mosar a Serge Wilmes net uginn, dass si zanter Enn 2017 an der Stad Lëtzebuerg Schäffe sinn. Och de Robert Traversini vun déi Gréng huet säi Posten als President vum Gemengesyndikat Pro-Süd net deklaréiert.

RTL.lu

http://www.rtl.lu/letzebuerg/1212182.html

Ausnamebestëmmunge sinn ze vag, fënnt Mouveco

Den Accès zu den administrativen Dokumenter sollt duerch dat neit Gesetz vereinfacht ginn an d'Transparenz vun den Administratioune gestäerkt ginn.

Vum Frank Elsen (Radio)

De Gesetzestext, deen e Mëttwoch am Chamberplenum gestëmmt gouf, géif de Bierger keng Verbesserunge bréngen, well vill Ausnamereegelungen an deem Text ze vag sinn, ënnersträicht de Mouvement écologique. Weltwäit gëtt et dat Gesetz schonn a sëlleche Länner, an un deenen hätt ee sech kéinten orientéieren, fir och hei am Land een uerdentleche Gesetzprojet op d'Been ze stellen, kritiséiert d'Presidentin vum Mouvement écologique Blanche Weber. Et hätt een och kéinten déi Lëtzebuerger Gesetzer consideréieren, déi et schonn am Beräich vum Informatiounszougang ginn, fir ze gesinn, wat net funktionéiert.

De Gesetzprojet, deen zum Vott an der Chamber stoung, wier net genuch gereegelt, mengt d'Blanche Weber. Et géifen och ze vill Ausnamen doranner virgesi sinn. Hei wier éischter e Choix getraff ginn, fir dem Bierger den Accès zu Informatioune méi schwéier ze maachen, ewéi z'erliichteren. Virun allem an Zäite vu Fake News hätt de Staat alles misste maachen, fir de Bierger bei den Demarchen ze stäipen an ze stäerken. Duerch dat, wat am Gesetzestext festgehale wier, kréich een awer den Androck, datt d'Leit sech net ze vill amësche sollten, seet d'Presidentin vum Mouvement écologique.

D'Blanche Weber kann och net novollzéien, wéi esou ee Projet konnt an der Chamber ugeholl ginn, obschonns nach just virum Vott op d'Schwächte vum Text opmierksam gemaach gouf. Déi zoustänneg Chamberkommissioun wier an hirem Rapport och net op d'Argumenter vum Verwaltungsgeriicht agaangen, wéi de President vum Verwaltungsgeriicht d'Alarmklacke gelaut hätt.

Paperjam.lu

http://paperjam.lu/news/le-proces-srel-reprogramme-debut-2019

Affaire d'État

Le procès Srel reprogrammé «début 2019»

19 Juillet 2018 15:12 Par Jean-Michel Hennebert

Initialement prévu fin 2017, mais repoussé en raison de l'indisponibilité de Jean-Claude Juncker, appelé à témoigner, le jugement de trois anciens agents des services secrets ne se tiendra pas cette année, indique jeudi l'autorité judiciaire.

Le procès de Marco Mille, Frank Schneider et André Kemmer, l'ancien directeur du Srel et deux anciens agents des services secrets luxembourgeois, devrait se tenir «début 2019», indiquent jeudi nos confrères de la radio 100,7, citant Henri Eippers, l'un des deux porte-parole de l'administration judiciaire. Aucune date plus précise n'a toutefois été avancée.

Les trois anciens agents secrets sont accusés d'avoir participé à des écoutes illégales, en 2007, sur l'informaticien et ancien intermédiaire du Srel Loris Mariotto, ainsi que d'avoir participé au détournement d'un CD crypté[13], surnommé «Frisbee». Ce dernier contiendrait une conversation entre le Grand-Duc Henri[14] et Jean-Claude Juncker[15] au sujet des attentats des années 80, dits du «Bommeleeër».

Affaire à l'origine de la chute de Juncker

Initialement prévu en décembre 2017[16], le procès avait été ajourné en raison de l'indisponibilité de Jean-Claude Juncker, actuel président de la Commission européenne et ancien Premier ministre luxembourgeois, et donc responsable politique des agissements des services secrets. Ce dernier y sera entendu sous le statut de témoin[17]. Il devrait confirmer ses propos tenus en janvier 2013 devant la commission d'enquête sur les dysfonctionnements du Srel, à savoir qu'il n'avait pas autorisé la mise sur écoute de Loris Mariotto. Ce que contestent les accusés.

Pour cela, la défense des anciens agents du Srel devrait se baser sur l'enregistrement de l'ancien Premier ministre[18], réalisé par Marco Mille via une montre en janvier 2008, dans lequel Jean-Claude Juncker aurait évoqué cette autorisation. C'est cette conversation, révélée en novembre 2012 par RTL et publiée par le Land et la radio 100,7, qui déclenchait l'affaire des dysfonctionnements du Srel. Une affaire qui menait à des élections législatives anticipées en octobre 2013, qui, à leur tour, écartaient le CSV du pouvoir.

À noter que, sur le plan politique, la tenue de ce procès devrait se tenir à quelques mois ou quelques semaines des prochaines élections européennes, programmées en mai 2019. Des élections auxquelles Jean-Claude Juncker a d'ores et déjà annoncé qu'il ne participerait pas. Du moins, pas pour briguer un second mandat[19] de président de la Commission.

---

[13] http://paperjam.lu/news/juncker-en-sait-il-plus-sur-le-fameux-cd
[14] http://guide.paperjam.lu/biographie/son-altesse-royale-le-grand-duc-henri
[15] http://guide.paperjam.lu/biographie/jean-claude-juncker
[16] http://paperjam.lu/news/proces-srel-reporte
[17] http://paperjam.lu/news/juncker-disponible-pour-le-proces-srel
[18] http://paperjam.lu/news/exclusif-un-ex-agent-du-srel-livre-ses-souvenirs
[19] http://paperjam.lu/news/juncker-ne-veut-pas-rempiler-a-bruxelles